

ASSOCIATION FRANÇAISE DES
PSYCHOLOGUES SCOLAIRES

58, Avenue des Landes
92150 SURESNES

ORLEANS le 13 décembre 1978

Cher Monsieur LEPEZ,

Je viens vous faire part des décisions prises par le Conseil d'Administration d'ORLEANS qui a consacré cinq heures à l'étude du problème de la revue, trois en commission restreinte, deux en séance plénière.

Vous trouverez ci-joint le rapport de la commission et le règlement qu'elle a établi. Le Conseil d'Administration les a adoptés par 39 voix contre 1.

Dans l'attente du prochain Congrès, il a décidé la dissolution de l'actuel Comité de Rédaction et la constitution d'un Comité de Rédaction Provisoire qui assumera seul la responsabilité de la revue.

Ce Comité est composé de :

- BRUN Jean-Claude (Vaucluse)
- CHAMBALLON Robert (VIENNE)
- LESCARRET Odette (GERS)
- PUZENAT Annie (ESSONNE)
- ROUSTANT Jean (ARDECHE)
- SZCZYGIEL Janine (MARNE)
- VINCENT Monique (LOIRET)

Je tiens à préciser que votre candidature à ce Comité a été présentée, mais jugée irrecevable en raison des exigences qui l'accompagnaient (Cf. votre lettre du 06 décembre 1978 aux membres du Conseil d'Administration).

D'autre part, après consultation des membres du Bureau National, j'ai présenté la démission du Bureau National dans son entier. Cette démission fut refusée par 19 voix contre 2 et 3 abstentions. Les membres du Bureau National n'ont pas participé au vote.

Je compte sur votre compréhension pour ne pas entraver le fonctionnement de l'association et vous prie d'expédier les articles en instance de parution à l'adresse suivante :

Association Française des Psychologues Scolaires
Comité de Rédaction de la Revue

7 rue Edouard Branly

45100 ORLEANS

.../...

ASSOCIATION FRANÇAISE DE
PSYCHOLOGES SCIENTIFIQUES
18, rue de la Harpe
75005 Paris

Soyez convaincu de l'ardent désir des membres
du Comité de Rédaction Provisoire d'oeuvrer pour la survie de la revue et
l'apaisement des tensions qu'elle a fait naître.

Croyez en mes sentiments toujours dévoués.

Le Président,



Jacques GROLAUD.